Le faible écho des indépendances malgaches à La Réunion : désinformation ou désintérêt ?

Joël de Palmas

▶ **To cite this version:**

Joël de Palmas. Le faible écho des indépendances malgaches à La Réunion : désinformation ou désintérêt ?. Travaux & documents, 2001, Révoltes et indépendances. Madagascar : les ambiguïtés de l'Histoire.. et de l'Historiographie, 16, pp.77–98. hal-02180867

HAL Id: hal-02180867

https://hal.univ-reunion.fr/hal-02180867

Submitted on 16 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le faible écho des indépendances malgaches à La Réunion : désinformation ou désintêret ?

JOËL DE PALMAS

Le 26 juin 1960, le peuple malgache recouvre officiellement sa souveraineté à laquelle il aspire depuis l'annexion de sa patrie par la France en 1895. Profitant du mouvement international de décolonisation, Madagascar voit aboutir une revendication nationaliste qui lui a coûté beaucoup de vies humaines et bien des souffrances. Les sacrifices des membres des sociétés secrètes[1], les révoltes qui ont agité épisodiquement la Grande Ile[2] avec leur cortège de victimes et d'exactions, et surtout la terrible répression qui suivit la rébellion de 1947[3], ne se révèlent en fin de compte pas inutiles. L'année 1960 marque donc le temps du souvenir du combat nationaliste[4] puisqu'il faut redonner une âme à un peuple démoralisé et apathique, pratiquement sans vie publique depuis 1947. Ce désintérêt pour la vie politique se manifeste par une abstention massive : 80% d'abstentions au premier tour des élections municipales de Tananarive d'avril 1951 (pour le collège malgache), 60% au second tour ! Il s'explique en partie par la déception consécutive à l'échec de la révolte de 1947 et pour une autre partie par la sévère répression qui a décapité les mouvements politiques de gauche[5], laissant subsister des partis nationalistes modérés bourgeois dans lesquels le peuple ne se retrouve guère.

---

1 En 1915 l'administration réprime ainsi le célèbre complot des intellectuels de la V.V. S.

2 Entre 1895 et 1905 : lutte des Menalamba, des Sihanaka, des Mahafaly. En 1915 : révoltes des Antandroy, des Sadiavahy...

3 Le nombre exact des morts est inconnu, le chiffre effarant de 100.000 victimes est souvent avancé. Cf. Tronchon, J. *l'insurrection malgache de 1947*, Paris Masson, 1974.

4 On refait référence à Ralaimongo, au M.D.R.M. (dont les leaders sont réhabilités).

5 L., Rabearimanana, « les Malgaches et l'idée d'indépendance de 1945 à 1956 », dans Ageron, C.-R. (sous la direction de) *Les chemins de la décolonisation de l'empire français 1935-1956*, Paris : CNRS, 1986, p. 263-274.

Cependant, cette émancipation est critiquée par les nationalistes extrémistes malgaches qui la considèrent comme une indépendance de façade. Le journal *Maresaka* écrit ainsi deux mois avant sa proclamation officielle : « On nous dit que Madagascar aura son indépendance, mais attention ! Est-ce une véritable indépendance, alors que derrière chaque responsable malgache, se trouve un conseiller français ? »[6] La France, en effet, se trouve encore présente sur le sol malgache et, d'une manière un peu analogue au régime de Vichy, le régime du président Philibert Tsiranana collabore avec son ancienne puissance coloniale. Ce néocolonialisme se marque par une présence d'éléments français à tous les niveaux de l'administration malgache ou par les nombreux accords de coopération signés dès le 27 juin 1960. Encore plus remarquable, de nombreux *Vahaza* résident toujours à Madagascar où ils ont la mainmise sur l'économie insulaire. Ces hommes d'affaires (commerçants, industriels, banquiers, colons...) constituent une forte minorité riche, toujours imbue de sa supériorité et souvent méprisante vis-à-vis des Malgaches. La France se paye même le luxe de poursuivre une expérience d'implantation agricole menée depuis 1952 avec des Réunionnais dans une région isolée des hautes terres du Moyen-Ouest, la Sakay.

Malgré de nombreuses dénonciations de cette présence multiforme et puissante, Tsiranana, persuadé qu'une rupture trop brutale des relations entre son pays et la France, se révèlerait plus catastrophique que bénéfique, tolère voire encourage cette présence française. L'île de Madagascar, selon lui, doit d'abord apprendre à se diriger seule avant de s'émanciper totalement de la tutelle française ; en outre, formé à l'école française, il aime trop la France pour la rejeter complètement. La Grande Ile doit faire l'apprentissage de la vie publique, de la démocratie ; elle doit davantage s'ouvrir sur le monde et progressivement diversifier ses partenaires économiques dans la mesure où plus de 70% des exportations malgaches se réalisent dans la zone franc à la veille de l'indépendance[7] ; elle doit

6 ANM : *Maresaka* du 25 avril 1960.

7 L., Rabearimana, *Le franc malgache et le commerce extérieur malgache de 1945 à 1972*, dans *La France et l'outre-mer. Un siècle de relations monétaires et financières*, Paris, 1998, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, p. 85-105.

disposer de cadres bien formés... Sur le plan interne, la vieille rivalité entre Merina et Côtiers, induite par Gallieni pour asseoir l'autorité coloniale, pousse Tsiranana à vouloir créer une « élite côtière » capable de se mesurer avec « l'élite merina ». Le concours de la France lui semble dès lors indispensable pour parvenir à ses fins.

Son attitude bienveillante à l'égard de la France rassure ceux qui, affolés par l'indépendance malgache, avaient envisagé voire commencé leur départ. Toutefois, une telle tolérance ne pouvait que radicaliser les opinions et même les nationalistes modérés se mettent progressivement à refuser cette présence française, de plus en plus pesante tant sur le plan idéologique qu'économique.

Les premières menaces apparaissent en 1972. Tsiranana est déchu. Une période trouble s'ensuit, marquée par une lutte sourde pour le pouvoir. Un capitaine de corvette en sort vainqueur en 1975, Didier Ratsiraka. Pourtant formé, lui aussi, à l'école française, il propose aux Malgaches un autre choix de société et remet en cause le néocolonialisme français. De fait, à trop vouloir « s'accrocher », la France est en train de tout perdre à Madagascar. Les revendications malgaches se radicalisent à l'extrême : « la malgachisation tous azimuts » est en marche : enseignement en langue malgache dans les petites classes, nationalisations, réforme foncière, expulsions même sont désormais à l'ordre du jour. L'heure semble enfin venue de mettre un terme définitif au colonialisme.

Tous ces événements semblent laisser de marbre les Réunionnais. Le dépouillement de la presse locale montre que les actualités politiques nationales les préoccupent davantage. Quel décalage entre le désintérêt de ce milieu du XXe siècle et l'attitude traditionnelle de la diaspora réunionnaise à l'égard de la Grande Ile ! Après tout, c'est essentiellement à la suite des menées du *lobby* colonial à la Chambre des députés et au Sénat que la France s'était lancée dans l'aventure malgache à la fin du siècle précédent[8]. Quel contraste entre cette passivité contemporaine et les discours enflammés de François de Mahy, Louis Brunet ou autre Milhet Fontarabie... qui concevaient la Grande Ile comme un exutoire pour la population bourbonnaise excédentaire ! Le faible écho rencontré dans la

8 J., Binoche-Guedra, « Les élus d'Outre-mer au Parlement de 1871 à 1914 », RFHOM, 1971, n°210, p. 82-115.

presse locale par l'évolution statutaire malgache semble également paradoxal si l'on considère que les Réunionnais constituent la plus importante minorité francophone de la Grande Ile. Pourquoi dès lors ce déficit de réactions ? Cette désinformation cache-t-elle un réel désintérêt des Réunionnais ? Enfin, quelles sont les répercussions de ces indépendances sur les relations entre les deux îles ?

LE FAIBLE ÉCHO DE LA PREMIÈRE INDÉPENDANCE MALGACHE À LA RÉUNION (1958-1960)

La marche du peuple malgache vers son indépendance passe presque inaperçue à La Réunion : aucune manifestation spécifique, peu de réactions publiques d'élus locaux. La presse se fait davantage l'écho du drame algérien (où de nombreux appelés réunionnais accomplissent leur service). Le quotidien *Le Balai*, par exemple, pourtant l'un des plus prolixes sur les nouvelles malgaches, consacre, pour toute l'année 1960, seulement huit articles à Madagascar contre seize à l'Algérie ! En outre, la plupart d'entre eux ne sont que de banales publications objectives : transcriptions fidèles des discours de Tsiranana ou simple retransmission des accords signés entre la France et son ancienne colonie. Le seul exemple de point de vue engagé retrouvé provient de Roger Guichard, son directeur : à l'intérieur de deux articles, il s'inquiète de la future composition de la représentation française dans la Grande Ile et souhaite que La Réunion y soit représentée[9]. Même si cette revendication n'a aucune chance d'aboutir, son inquiétude est fondée : les intérêts du département ne sont pas ceux de la lointaine métropole, or Madagascar est alors le principal fournisseur de La Réunion en riz, grains, viande et fruits… La Réunion a donc tout intérêt à ne pas se trouver coupée de sa source d'approvisionnement et, sur un plan plus général, elle se doit de conserver d'excellents contacts avec la Grande Ile. Nombreux, par exemple, sont les étudiants réunionnais qui poursuivent leurs études à Tananarive — le plus important centre culturel français de la zone indianocéanique. Ou encore, c'est l'hôpital de Tananarive qui est le centre d'évacuation des grands blessés créoles et l'unique centre médical de la zone où on dispose et du matériel, et du personnel chirurgical adéquat à la plupart des opérations.

9 ADR 1 Per 98/5 : *Le Balai* du 29 mars 1960.

Le bi-hebdomadaire *La Démocratie* adopte une tactique similaire : il publie ainsi dix articles sur Madagascar mais neuf d'entre eux constituent une unique retranscription — étalée sans aucun commentaire sur plusieurs numéros — des accords de coopération, de défense... signés le 2 avril entre la France et le nouvel Etat. Même *Le Cri du Peuple*, hebdomadaire pourtant guère avare de bonnes formules et de prises d'opinion, n'évoque la Grande Ile qu'à l'intérieur de deux articles dépourvus d'intérêt. *Le Progrès*, lui, ne s'intéresse pas du tout à l'île voisine, il n'en parle qu'une seule et unique fois pour rappeler aux responsables départementaux de profiter de la venue de Tsiranana dans l'île afin que ce dernier définisse clairement la position de son pays sur la Sakay (entreprise que ce quotidien juge désormais inutile et démagogique alors qu'il s'y était montré favorable à maintes reprises auparavant)[10]. A l'inverse *Dieu et Patrie*, organe de presse de l'évêché, se veut rassurant. Il consacre à Madagascar cinq articles dont cette reproduction du message radiodiffusé du président Tsiranana :

> Je le répète, nos amis les Français sont chez eux à Madagascar. Ils ont des biens, certains leurs tombeaux, beaucoup y sont nés. (...) Ils n'ont rien à craindre. Ils peuvent comme de tous temps faire de la politique.[11]

Le *Journal de l'île de la Réunion* est celui qui s'intéresse le plus à Madagascar en raison essentiellement de la présence de nos compatriotes à la Sakay. Ainsi sur les douze articles qu'il consacre à la Grande Ile, cinq sont relatifs au complexe de la Sakay. Sans nostalgie ni animosité, ce quotidien conservateur, porte-parole de la droite locale, annonce l'accession de Madagascar à l'indépendance comme une évolution normale, faisant confiance à Tsiranana pour que les liens tissés entre la Grande Ile, La Réunion et la France demeurent étroits. Il titre ainsi sobrement en première page : « Madagascar proclamera solennellement et fêtera demain son indépendance. »[12]

En revanche, la « Une » de *Témoignages* est nettement plus engagée. « Vive l'indépendance de Madagascar » proclame l'organe de presse communiste qui encense l'indépendance retrouvée des Malgaches. Lui aussi s'intéresse à Madagascar, l'évoquant à dix reprises. Prenant le

10 ADR 1 per 82/38 : *Le Progrès* du 28 février 1960.

11 ADR 1 Per 83/5 : *Dieu et Patrie* du 17 janvier 1960.

12 ADR 1 Per 94/11 : *J.I.R.* du 25 juin 1960.

13 ADR 1 Per 85/9 : *Témoignages* du 25 juin 1960.

contre-pied des autres journaux qui ne citent que des sources gouvernementales, il publie les résolutions du principal parti extrémiste malgache, l'A.K.F.M. de Ravohangy. D'inspiration marxiste, ce dernier préconise la socialisation des moyens de production, la nationalisation des grandes industries, la prise en charge par l'Etat malgache de l'enseignement supérieur, le choix du malgache en tant que langue officielle etc.. Dans le même temps, *Témoignages* dénonce l'attitude des autorités départementales, coupables de poursuivre l'opération Sakay et de ne pas avoir envoyé le moindre mot de félicitations ou d'encouragements au nouvel Etat, attitude qui démontre le décalage entre la réalité malgache et la vision qu'en conservent les responsables locaux.

Paradoxalement, l'indépendance malgache, qui ne rencontre pratiquement aucun écho sur l'île, est appelée à devenir un symbole de la décolonisation et un exemple à suivre pour La Réunion ; et ce symbole serait d'autant plus fort que la Grande Ile est proche et que son accession à l'indépendance se réalise pacifiquement, contrairement à l'Indochine ou à l'Algérie. Car c'est par la voie des urnes que le P.C.R. espère faire aboutir ses idées. Paul Vergès, son leader, reçoit ainsi l'appui de Imongo Vaovao (connu pour avoir demandé en de nombreuses occasions l'expulsion des Réunionnais de la Grande Ile) et, à l'instar des revendications de l'A.K.F.M. à Madagascar, proclame « La Réunion aux Réunionnais ! »[14]

Néanmoins, ce symbole est éphémère et l'espoir des communistes d'exploiter l'indépendance malgache dans leur propre lutte pour l'autonomie tourne court. L'attitude pro-française de Tsiranana ne fait en effet guère le jeu du parti communiste réunionnais. *Le Balai* se réjouit ainsi de voir Vergès expulsé de Madagascar alors qu'il voulait assister aux fêtes de l'indépendance[15]. Madagascar tombe dans l'oubli ; seuls quelques rares articles y font de temps à autres référence dans la presse locale alors qu'avant-guerre, il ne se passait pas une semaine sans qu'un article relatif à l'Ile Rouge ne soit publié. Les choses demeurent en l'état jusqu'en 1972. La déchéance de Tsiranana ravive les espoirs du P.C.R. et inquiète les « départementalistes », notamment préoccupés par le sort de nos ressortissants de la Sakay. L'évolution confuse de la politique intérieure malgache n'est guère rassurante pour l'avenir de la colonisation de la

14 ADR 1 Per 98/5 : *Le Balai* du 22 mai 1960.

15 *Ibid.*, 05 août 1960.

Sakay, mais, comme jusqu'en 1975, aucun chef, ni aucune ligne directrice claire n'émergent réellement de la masse des prétendants au pouvoir, la colonie créole perdure.

LA DIFFUSION DES INFORMATIONS RELATIVES A MADAGASCAR* DANS LA PRESSE REUNIONNAISE

Journaux	*1960*	*1972*	*1975*	*1977*
Action réunionnaise	1	1	0	----
Le Balai	8	----	----	----
Le Créole	0	0	----	----
Le Cri du peuple	2	6	?	?
La Démocratie	10	----	----	----
Dieu et Patrie / Croix Sud	5	7	?	1
La Gazette de l'île de La Réunion	----	0	0	1
Le Journal de l'île de La Réunion	12	132	3	17
Le Progrès	1	?	0	2
Le Quotidien	----	----	----	18
Témoignages	10	?	19	3

* N'ont été pris en compte que les articles relatifs à la vie politique, économique et sociale, de même que ceux qui concernent la colonisation créole de la Sakay

La presse réunionnaise n'évoque ainsi la Grande Ile qu'avec parcimonie en 1960 et, hormis *Témoignages* qui se réjouit, la presse locale ne sait pas trop comment réagir ou se montre rassurante. Se fait-elle l'écho d'une opinion publique indifférente ? Apparemment oui ! Mais a-t-elle les moyens de mieux informer son opinion publique ? En fait, l'une des principales raisons de la désinformation du public réside dans le fait que la plupart de ces journaux sont de petites unités qui luttent pour éviter le dépôt de bilan. Ils ne disposent pas de ce fait des moyens d'entretenir des correspondants à Madagascar qui leur fourniraient de plus amples informations, et ils sont dépendants des nouvelles qui leur parviennent de la presse nationale. D'autre part cela ne les intéresse guère. Ces petites éditions ne visent pas en effet à informer les Réunionnais sur les actualités extérieures. Fondés par des personnes qui veulent exprimer leurs prises de position sur les problèmes politiques, économiques et sociaux locaux et nationaux, ces organes de presse privilégient par voie de conséquence les actualités locales et nationales. En outre, le format en double page de la majorité d'entre eux ne leur permet pas de s'attarder sur un aspect de l'actualité.

L'intérêt du *J.I.R.* et de *Témoignages* est par contre un peu particulier. Relater l'indépendance malgache leur procure l'occasion d'affirmer leurs opinions politiques divergentes sur un thème précis. C'est pourquoi alors que l'un cite des sources gouvernementales, l'autre donne la parole à

l'opposition malgache ; alors que l'un veut faire de cette émancipation un exemple réussi de transfert négocié de compétences, l'autre y voit l'aboutissement de longues années de lutte nationaliste ; alors que l'un présente cette indépendance comme une affaire strictement malgache, l'autre veut y voir un exemple à suivre pour La Réunion...

Néanmoins, avec moins de cinquante articles d'inégales valeurs recensés, la désinformation est bien réelle tout en étant en même temps symptomatique de la désaffection des Réunionnais pour les affaires malgaches. Les motifs de ce faible intérêt sont multiples. En premier lieu, cette émancipation ne fait pas sensation puisqu'elle n'est guère une surprise. Elle est même nettement prévisible depuis la pose de ses premiers jalons par la loi-cadre Defferre de 1956. Cette dernière consacre le nouvel axe de la politique ultramarine française qui repose sur une autonomie progressive et préparée de ses territoires ultramarins. Cette émancipation négociée permet à la France d'inaugurer une accession pacifique à l'indépendance, elle lui offre également l'occasion de prendre des garanties sur les liens qu'elle entend conserver avec ces futurs Etats. Sur ce dernier point, l'élection au suffrage universel de responsables politiques modérés rassure la France et le « oui » massif du peuple malgache lors du référendum sur la Communauté française (version remodelée de l'Union française) la conforte dans sa nouvelle ligne de conduite. Dès 1958, à l'instar des autres pays de la Communauté, Madagascar obtient son indépendance de fait. Celle-ci a été préparée par l'institution, en mai 1957, d'un Conseil du gouvernement (présidé par le haut-commissaire de la république française auquel est associé le leader du P.S.D., Philibert Tsiranana, qui obtient le titre de vice-président) ; elle est confirmée par l'élection du même Tsiranana à la présidence de la République malgache le 1er mai 1959 et culmine lors de sa proclamation le 26 juin 1960.

Une seconde explication plausible réside dans la déception qui suivit la conquête de Madagascar. Celle-ci, en effet, synonyme d'espoir aux yeux de ses promoteurs réunionnais, n'a jamais confirmé les espérances que ces derniers avaient placées en elle : toutes les tentatives d'émigration réunionnaise se résument en une longue suite d'échecs et de déceptions[16]. Et le paroxysme a été atteint avec le projet de rattachement de La Réunion à

16 L. Rabearimana, « Les Réunionnais à Madagascar. Histoire d'une colonisation », *Bulletin de l'AHOI*, Saint-Denis, oct. 1989, p. 9-22.

Madagascar[17] (pour de sordides motifs budgétaires, cette mesure devant permettre d'économiser quelques frais de fonctionnement administratifs[18]). Quelle déception, quelle insulte et quelle humiliation pour la « colonie colonisatrice » à tel point que ce projet poussa à la rue une foule de manifestants vexés et en colère le 15 septembre 1907 !

Ces éléments permettent de comprendre le désintérêt progressif de l'île pour son immense voisine, mais ne l'expliquent que partiellement. En fait, le principal agent de cette rupture entre les deux îles réside dans la départementalisation de La Réunion. En 1946, Madagascar devient un territoire d'outre-mer, mais La Réunion, elle, va au bout de sa volonté assimilatrice en retrouvant son statut de département qu'elle avait obtenu de manière bien éphémère sous la Révolution française[19].

Devenir département d'outre-mer représente la concrétisation d'un vieux rêve[20] caressé dès le siècle dernier et qui, comme un serpent de mer sortant épisodiquement la tête de l'eau, revenait de temps à autre sur le devant de la scène politique à l'instigation de quelques esprits éclairés tels que Sarda Garriga en 1848, François de Mahy en 1889, Théodore Drouhet en 1901, Paul Dussac en 1904, Henri de Busschère en 1919, la Ligue des francs-maçons présidée par Raymond Vergès en 1934... Cette volonté de changement statutaire se vulgarise à partir du Front populaire. « La Réunion, département » devient l'une des revendications de la Fédération réunionnaise du Travail affiliée à la C.G.T. et groupant le syndicat des cheminots, celui des dockers et celui des « haleurs de pioche ». Ce slogan est repris après-guerre par le C.R.A.D.S. dont il devient le principal cheval de bataille. Ce regroupement de mouvances politiques très disparates y voyait non seulement une forme de reconnaissance du patriotisme réunionnais, mais également un formidable outil de mutations économiques. En effet, étant donné que le but de cette révolution administrative est « de placer au même niveau d'existence tous

17 Ce projet est établi par la gouverneur général de Madagascar Augagneur en 1907, reprenant en cela une proposition d'Henri Lorin, professeur de géographie à l'Université de Bordeaux publiée en 1906.

18 Le chiffre de 550.000 francs a été avancé.

19 C. Wanquer, « Boissy d'Anglas, la Constitution de l'an III et la première départementalisation des colonies », dans Maestri, E. (textes réunis par) 1946 : *La Réunion, département*, Paris : L'Harmattan – Université de La Réunion, 1999, p. 273-278.

20 P. Eve, « De La Réunion coloniale au Département la concrétisation d'un désir », Saint-André ; imp. Graphica, 1996.

les enfants de la patrie commune », certains en espéraient davantage de justice sociale avec la disparition de la très inégale société coloniale bourbonnaise par le biais d'une refonte des structures sociales insulaires. D'autres en attendaient une relance de l'activité économique dans une île durement éprouvée par la guerre et l'isolement afférant : ils avaient pleinement conscience que sans le soutien national, l'économie réunionnaise se trouvait dans une impasse et était incapable de pourvoir au déficit en voies de communication, à l'insalubrité générale, à l'illettrisme…[21]

Passées les toutes premières années, qui furent davantage l'heure d'établir un bilan négatif de la colonisation que de prendre des mesures concrètes et pendant lesquelles la départementalisation ne fut guère suivie d'effets, les flux financiers nationaux (d'origine extrêmement variée : F.I.D.O.M., budgets des différents ministères…) et l'application de la législation sociale commencèrent à modifier les structures économiques et sociales insulaires. Cette mutation n'est pas encore complète en 1960, elle a déjà néanmoins partiellement bouleversé l'économie et la société coloniale traditionnelle. Les professions agricoles qui occupaient 65% des actifs en 1954, n'en occupent plus que 43% en 1961, relève l'INSEE. Or, c'est cette révolution économique et sociale (notamment l'accroissement démographique sans précédent de l'île : 241.667 individus en 1946, 349.282 en 1961 soit un excédent annuel de plus de 7.000 âmes) qui préoccupe les Réunionnais et non l'indépendance malgache.

Depuis cette révolution législative, la France s'affirme comme le principal partenaire de l'île, alors que, dans l'esprit des Réunionnais, la Grande Ile s'éloigne de plus en plus. Bien plus, cyniquement, certains se réjouissent de ce retrait malgache du giron français : ils en attendent encore davantage de bénéfices pour le D.O.M. dans la mesure où l'île est à présent devenue l'unique portion de territoire français dans toute la zone indianocéanique et même asiatique. Cette application locale du « Cartiérisme »[22] estime que la

21 Pour disposer d'une vue globale sur la situation insulaire à l'époque et les effets de la départementalisation, se reporter à Maestri, E. (textes réunis par), 1946 : *La Réunion, Département*, op. cit.

22 En référence au journaliste Raymond Cartier qui, dans une série d'articles publiés dans *Paris-Match* en 1955, dénonce le gigantesque poids des investissements ultramarins français. Prenant pour exemple la croissance sans précédent des Pays-Bas depuis la perte de leur empire colonial, il estime que les territoires d'outre-mer ne représentent pas une source de profits, mais un gaspillage des deniers publics.

France libérée du « fardeau » malgache pourra consacrer davantage d'investissements au département. Les pouvoirs publics et les investisseurs privés (banques, maisons de commerce...) se trouvent en effet dans l'obligation d'envisager un redéploiement de leurs activités dans la zone. Si aucune évaluation du redéploiement des sociétés privées n'a été jusqu'ici réalisée, en revanche il est aisé de constater le redéploiement des investissements publics français. L'importance des flux nationaux vers La Réunion ne relève pas uniquement de son nouveau statut, il s'agit également d'en faire la vitrine de la puissance française au niveau culturel, militaire, technique, médical, etc. Un seul exemple permet d'illustrer ce fait : le redéploiement des forces stratégiques françaises. En effet, même si la France conserve à Madagascar les bases stratégiques d'Ivato et de Diégo Suarez jusqu'en 1972, elle renforce sa présence militaire à La Réunion dès le début des années soixante. Ce renforcement des liens avec le reste du territoire national ne va pas sans heurts, il explique la bipolarisation de la vie publique locale et ses excès : le P.C.R., créé en 1959, prenant acte d'un bilan jusqu'alors négatif de la départementalisation qui n'a pas comblé tous les retards de l'île, réclame l'autonomie politique du département[23], dénonce la mainmise de plus en plus grande des cadres métropolitains sur le département et le reniement de l'identité réunionnaise.

Enfin, les Réunionnais ont d'autres préoccupations que Madagascar. Leurs pénibles conditions de vie les inquiètent bien davantage que cette île lointaine dont la plupart d'entre eux n'ont qu'une très vague connaissance. N'oublions pas que si l'illettrisme a reculé, il concerne encore 50% de la population en 1961 (contre 57% en 1954 selon l'INSEE). L'insalubrité est partout. Le paludisme n'est pas encore éradiqué, l'habitat se constitue presque exclusivement de paillotes sans aucun confort domestique... Trouver du travail, avoir de quoi manger voici les préoccupations immédiates de la grande majorité des Créoles... ainsi que le choix de leurs maires. Car, à cette époque, le clientélisme politique est la règle. Or, les potentats locaux ont tout intérêt à ne pas éveiller le petit peuple à la vie publique, sauf pour servir leurs propres intérêts. Madagascar est dès lors relégué à l'arrière ban des priorités de la

23 Il succède en fait à la Section réunionnaise du parti communiste français qui a accepté une réforme de ses statuts lors de son congrès de mai 1959.

très grande majorité des Créoles et l'indifférence générale nourrit la désinformation qui, elle, entretient le désintérêt.

LA « SECONDE INDÉPENDANCE » MALGACHE (1972-1975) OU L'AFFICHAGE DE L'INDIFFÉRENCE RÉUNIONNAISE

Les événements de 1972 à Madagascar ne provoquent là encore, globalement, que peu de réactions à La Réunion même si le public a la possibilité de suivre pas à pas l'avènement de la Seconde République malgache. Après tout, une République indépendante a le droit de réviser sa constitution et de mener ses affaires comme elle l'entend. Ainsi, ni *Le Créole*, ni *l'Action réunionnaise* ne consacrent le moindre article à l'évolution politique intérieure de la Grande Ile. *Le Cri du Peuple* se montre davantage prolixe évoquant à six reprises Madagascar. Les Réunionnais apprennent ainsi le départ de Tsiranana remplacé par le général Ramanantsoa. Ils découvrent quelques axes du programme du nouveau régime : la « malgachisation tous azimuts », l'évacuation des bases d'Ivato et de Diégo Suarez par les forces françaises. Mais pour cet hebdomadaire, parler de Madagascar revient surtout à dénoncer la colonisation de la Sakay. Il s'insurge notamment contre l'aveuglement du Conseil général qui a voté une subvention de 97 millions pour ce complexe et remarque ironiquement : « Voilà une expérience qui coûte chère pour ne rien rapporter à notre pays. »[24]

Croix Sud qui a succédé à *Dieu et Patrie* marque la nouvelle orientation de ce journal. Tournant résolument le dos au conservatisme antérieur, il souhaite bon vent au nouveau régime. Ses sept articles expliquent les motifs de la déchéance de Tsiranana qui paraissait dès lors inéluctable : fraudes électorales généralisées, omnipotence d'un P.S.D. miné par des dissensions internes, climat de crainte perpétuel et représailles…

Toutefois, l'heure a changé, le lecteur réunionnais n'est plus le même qu'au début de la décennie précédente. Il est beaucoup plus avide de nouvelles. L'illettrisme a encore reculé (39% en 1967) et la généralisation de la radio de même que la multiplication des postes de télévision commence à faire tomber les ornières. L'opinion publique est

24 ADR 1 Per 86/19 : *Le Cri du Peuple* du 17 août 1972.

dorénavant nettement mieux informée grâce au J.I.R. qui consacre une rubrique régulière et spécifique à la Grande Ile, les "Nouvelles de Madagascar". En additionnant ces "Nouvelles" aux autres textes relatifs à la Grande Ile, on parvient à totaliser le chiffre impressionnant de cent trente-deux articles. Le Réunionnais peut ainsi suivre avec attention les événements de 1972. Ceux-ci font onze fois la "Une" de ce quotidien d'information qui s'affirme comme le premier organe de presse de l'île. Les tragiques événements de mai sont détaillés, analysés. Il titre ainsi « Les manifestations estudiantines tournent à la tragédie. A Tananarive le sang a coulé. 16 morts et plus de 100 blessés parmi les émeutiers. »[25] La nouvelle classe dirigeante et les programmes de la Seconde République malgache sont présentés... de même que la distension des liens avec la France. Par contre, la colonie réunionnaise de la Sakay est étrangement occultée alors qu'elle avait jusqu'à présent été au centre des préoccupations du *J.I.R.*. Est-ce en raison de la confusion qui règne alors à Madagascar et de l'incertitude concernant cette implantation ou pour éviter d'affoler la diaspora créole ?

Toujours est-il, que malgré ce surplus d'informations, la majorité des Réunionnais ne s'intéressent pas outre mesure à l'évolution politique malgache. Les liens entre les deux îles sont nettement coupés, même si l'arrivée de Ratsiraka au pouvoir, suivie de la proclamation de son programme nationaliste, socialiste d'inspiration marxiste-léniniste[26], inquiète les esprits avertis locaux. Après tout, le B.U.M.I.D.O.M. a pris à partir de 1961 le relais du Bureau pour la production agricole pour l'émigration réunionnaise[27]. La France

> constatant que la migration de travailleurs antillais et réunionnais pouvait seule donner au IVe Plan et la loi programme leur efficacité, décide d'entreprendre une action ayant pour but d'organiser dans les

25 ADR 1 Per 94/72 : JIR du 15 mai 1972.

26 Cf. *La Charte de la Révolution socialiste malgache tous azimuts*, Tananarive, août 1975.

27 Cette société d'Etat créée en 1950 avait pour mission d'implanter des agriculteurs européens à l'intérieur des possessions françaises d'outre-mer et principalement à Madagascar. A l'instigation du député de La Réunion, Raphaël Babet, on préféra, lors de la colonisation de la Sakay, des Petits Blancs créoles indigents en lieu et place des agriculteurs européens. En 1964, la Société professionnelle de la Sakay succéda au B.D.P.A. dans la gestion du centre de la Sakay.

> meilleures conditions possibles une migration de travailleurs réunionnais et antillais vers la métropole.[28]

Celle-ci devient par voie de conséquence la destination privilégiée des Créoles en quête d'emploi... au détriment de Madagascar qui n'est déjà plus, depuis le début des années cinquante, la principale destination des émigrants réunionnais — même si ceux-ci constituent encore une des plus importantes minorités étrangères de la Grande Ile. On estime, en effet, en 1944, à 14.800 le nombre de Créoles vivant à Madagascar. Ce chiffre s'élève à 23.000 en 1952 et à 26.000 en 1961. La moyenne annuelle estimée à 1.000 émigrants entre 1944 et 1952 tombe à 300 âmes supplémentaires entre 1952 et 1961. Et ils ne sont plus que quelques dizaines à choisir de tenter leur chance dans la Grande Ile par la suite, alors que de 1961 à 1974, le B.U.M.I.D.O.M. draine vers l'Hexagone 37.603 Réunionnais[29] !

Ces simples chiffres permettent de comprendre l'indifférence réunionnaise vis-à-vis de la Grande Ile, car même s'il est vrai que cette dernière ne se situe qu'à 800 kilomètres du D.O.M., c'est désormais presque exclusivement vers la lointaine métropole que se tournent les regards des Réunionnais. Presque tous ont au moins un membre de leur famille qui s'est envolé pour l'hémisphère nord. Et les émigrants créoles de la Grande Ile tombent quelque peu dans l'oubli. On n'a ainsi plus guère de nouvelles de nos ressortissants de la Sakay, mais comme le dit l'adage : « pas de nouvelles, bonnes nouvelles » et peu de Réunionnais savent les difficultés croissantes rencontrées sur place par leurs compatriotes.

Ce désintérêt se confirme avec le dépouillement de la presse locale en 1975, année de l'avènement de Didier Ratsiraka au pouvoir. *Le Progrès* occulte totalement la question. Le *J.I.R.*, voyant peut-être le faible intérêt de ses concitoyens, ne propose presque plus de ses "Nouvelles de Madagascar" et le nombre de ses articles relatifs à la Grande Ile tombe à ... trois ! Seul *Témoignages* exulte. A dix-neuf reprises, il relate les événements de la Grande Ile : il adresse notamment des messages de félicitations au Conseil de la Révolution qui s'instaure et applaudit le programme de « dénéocolonisation » prévu.

---

28 Vié, J.-E. « Faut-il abandonner les D.O.M. ? », *Economica*, Paris, 1978, p. 63.

29 Tal, I. *Les Réunionnais en France*, Paris, éd. Entente, coll. « Minorités », 1976.

Car, en ce milieu des années soixante-dix, les menaces à l'encontre de la présence française à Madagascar se précisent — et la Sakay réunionnaise n'échappe pas à celles-ci. La Grande Ile entreprend de recouvrer sa pleine et entière souveraineté et dénonce les accords de coopération passés auparavant. Elle quitte la zone franc le 4 juin 1973. La Charte, le « *Boky Mena* » ou Livre rouge publié le 26 août 1975, commence à être appliquée et met pratiquement fin au néocolonialisme français. Ses grandes lignes épousent assez fidèlement les propositions de l'A.K.F.M. de 1960 : décentralisation ou *fokonolona*, réforme agraire, « malgachisation » de l'économie... Madagascar entreprend de s'ouvrir sur l'ensemble du monde à travers une politique de coopération multidirectionnelle qui la rapproche notamment des pays de l'Est. Il est ainsi étonnant de constater l'indifférence affichée à partir de 1972 par *Le Progrès* et le *J.I.R.* alors que s'amorce un virage si important dans la politique malgache ainsi que sur les relations entretenues entre Madagascar et la France (et à travers cette dernière, La Réunion).

L'EXPULSION DES FERMIERS DE LA SAKAY OU UN RENOUVEAU BRUTAL ET FUGACE DE L'INTÉRÊT RÉUNIONNAIS POUR MADAGASCAR

A l'inverse des échos de cette orientation politique nationaliste et socialiste, qui n'a suscité que peu de réactions dans la presse et l'opinion publique créole, La Réunion se préoccupe beaucoup du sort de ses émigrés de la Sakay qui rentrent régulièrement au pays depuis 1974 en rapportant des nouvelles inquiétantes. Beaucoup expliquent qu'ils étaient terrorisés et qu'ils ont préféré rentrer sous la pression des Malgaches, d'autres qu'ils ont été victimes de menaces ou d'agressions. De fait, les nouvelles sont confuses, mais aucun événement grave ne semble être survenu. On ne se préoccupe alors guère de ces retours que l'on met sur le compte de la lassitude, d'un mal du pays compréhensible.

Mais la situation se dégrade rapidement. En 1977, les Réunionnais apprennent que leurs compatriotes sont obligés d'évacuer la Sakay. Avec beaucoup d'émotion, ils apprennent que les derniers fermiers encore sur place sont brutalement expulsés. Cette annonce fait l'effet d'un coup de tonnerre dans le milieu politique local ; les familles des intéressés

demandent des nouvelles. Que s'est-il donc passé ?

Le Progrès ne se montre pas bavard sur les déboires de la Sakay (deux articles), de même que Croix Sud (un article). *Témoignages* non plus ne s'étend guère sur ce douloureux sujet, ne savourant même pas la véracité de ses prévisions et de ses doutes exprimés dès le lancement du projet. Laconiquement, il regrette presque d'avoir eu raison en titrant : « La Sakay : Des dizaines de familles réunionnaises victimes comme les dindons d'une grosse farce coloniale. » Car, comme toujours dans ce type de cas, ce sont les petites gens qui paient le plus lourd tribut. Les communistes laissent la droite locale mesurer toutes ses désillusions à propos de la Sakay.

C'est le *J.I.R.* qui s'attèle à cette tâche ingrate à l'intérieur de six des dix-sept articles relatifs à Madagascar. Le ton est amer, vindicatif, il parle de spoliation[30], du député Fontaine qui s'insurge[31], mais dans le même temps il démontre toute l'impuissance des responsables locaux et l'inutilité de « remuer le couteau dans la plaie ». *Le Quotidien*, lui, inaugure sa création et sa différence vis-à-vis de ses deux principaux concurrents. La Sakay est évoquée à huit reprises (sur les dix-huit articles qu'il consacre à Madagascar, soit 44%). Les Réunionnais découvrent alors l'étendue de la détresse de leurs concitoyens, la sévérité de leurs conditions de départ, mais ils peuvent également mesurer toute l'inconscience de leurs dirigeants et leur impuissance à influer sur le cours de événements. Et la quasi totalité des habitants de l'île s'interrogent avec ce journal : « Pour les 65 familles de la Sakay. Une vie pour rien ? »[32]

Et pourtant cette expulsion était nettement prévisible depuis 1972. Depuis cette date, en effet, la situation de la coopérative gérant la Sakay, la S.P.A.S., s'est continuellement dégradée. Enclave française au milieu du territoire malgache, l'insolente réussite économique de ce complexe colonial ne pouvait qu'attirer la convoitise du nouvel Etat, jaloux de ses prérogatives et en quête d'argent. Car, au milieu des années soixante-dix, la Sakay représente un espace intensivement mis en valeur.

Cet espace a été progressivement concédé à la société d'Etat responsable du centre, le B.D.P.A., au fur et à mesure de la croissance spatiale et démographique du centre colonial. Agriculteurs mais surtout éleveurs, les fermiers réunionnais de la Sakay sont parvenus, en

30 ADR 1 Per 94/74 : *JIR* du 28 mars 1977.

31 *Ibid.* 31 mars 1977.

32 ADR 1 Per 131/8 : *Quotidien* du 02 avril 1977.

quelques années, grâce au soutien technique des agents du B.D.P.A., aux subsides d'abord du F.I.D.O.M., puis du secrétariat d'Etat à l'outre-mer, aux subventions du Conseil général de La Réunion ainsi qu'aux prêts de la Caisse nationale de crédit agricole, à développer de manière spectaculaire la région. Alors que celle-ci n'était en 1952, à l'arrivée des premiers colons, qu'un espace périphérique dominé, quasiment vide et hanté par les voleurs de bœufs, elle est devenue une zone de production agricole intensive (maïs, manioc, agrumes, fruits...) et une zone d'élevage bovine et porcine reconnue (elle se hisse au cinquième rang mondial pour la production porcine).

Ses succès sur le plan économique et technique ont été tels que, dès 1960, la structure a servi de modèle pour une autre société, cette fois malgache, œuvrant pour le développement du Moyen-Ouest, la S.O.M.A.S.A.K...

Cependant, le bilan établi par les autorités malgaches est sans appel : ne bénéficiant pas des mêmes moyens techniques et financiers que la Sakay réunionnaise, la S.O.M.A.S.A.K. puis, à partir de novembre 1966, son successeur l'O.D.E.M.O. sont des échecs. C'est donc de la Sakay réunionnaise elle-même dont les Malgaches ont besoin afin d'en faire la locomotive devant entraîner le développement de l'ensemble du Moyen-Ouest. De même, les avantages dont bénéficie cette structure représentent une insulte à la souveraineté malgache. Il est dès lors impensable de laisser se poursuivre une implantation de Réunionnais dont par exemple, les enseignants relèvent du Vice-Rectorat de La Réunion et non du ministère de l'Education malgache, pour lesquels les diplômes délivrés ne sont même pas visés par les autorités de la Grande Ile. Dans la pratique, cet espace échappe donc complètement à la législation malgache et jouit d'un statut d'exterritorialité...

Aussi, dès la fin de l'année 1972, la Sakay réunionnaise se trouve-t-elle au cœur des préoccupations des gouvernements malgaches successifs. Leur *credo* est « de rendre aux Malgaches ce qui appartient aux Malgaches » et mettre fin à ce symbole du néocolonialisme français, compétitif sur le plan économique, mais tellement insupportable sur le plan idéologique.

Certains partis extrémistes (dont le M.O.N.I.M.A. de tendance maoïste) dépêchent sur place des émissaires. Ceux-ci doivent rendre compte de la réalité de la situation à leur état-major et aux populations locales puis

tenter de soulever ces dernières contre ces *Vahaza*, accapareurs des terres. Ces agitateurs ont dans un premier temps bien du mal à être écoutés des autochtones qui les dénoncent souvent aux autorités locales. Pourtant, malgré les plaintes à leur encontre et les preuves apportées par les responsables de la S.P.A.S., ils ne sont pas inquiétés, preuve du soutien indirect dont ils bénéficient au plus haut niveau de l'Etat malgache.

En août 1972, un incendie criminel ravage le magasin des semences et d'engrais de la S.P.A.S. ; en novembre 1973, deux fermes sont attaquées de nuit à coup de pierre et sont mises à sac après la fuite de leurs occupants. La pression s'accentue à partir de 1975 par le biais de ces agitateurs venus spécialement de Tananarive, mais également par l'intermédiaire des autorités judiciaires. Le 02 août 1975, un décret demande la restitution des zones d'Ibory, d'Imehy et de Marohezo. Les représentants des forces de l'ordre accentuent la pression en décidant (ou en recevant l'ordre ?) d'assurer d'une manière un peu particulière le respect de la loi dans la région. Tel fermier est condamné pour occupation et exploitation illicite de terres sur lesquelles il habite depuis des années. Tel autre se fait encore une fois agresser par une bande armée dont on ne retrouve aucune trace. Le directeur du complexe, André Thibault, rencontre des difficultés : son visa est confisqué et il est emprisonné en novembre 1977 pour complicité d'escroquerie (il a vendu du bétail pour le compte de la S.P.A.S.). A l'instigation du M.O.N.I.M.A., on assiste, le 11 juin 1977, à des tentatives d'envahissement de paysans malgaches sur des terres qui ne sont alors même pas contestées par l'Etat malgache. Dans ce climat trouble et de terreur qui s'établit, l'armée malgache occupe le village et instaure un couvre-feu. A partir du 6 juillet, découragés et affolés, la plupart des Créoles préfèrent rentrer au pays, quitte à tout abandonner sur place. Seule une poignée d'irréductibles (27 familles) demeure sur place jusqu'à leur expulsion en 1977.

Cette année-là, les événements s'accélèrent à l'instigation de l'ambassadeur de France à Tananarive, Pierre Hunt. Celui-ci laisse entrevoir aux autorités malgaches la possibilité de récupérer l'intégralité de la zone en contrepartie d'une indemnisation le 07 juin 1977. Le gouvernement malgache saisit aussitôt cette occasion aussi soudaine qu'inattendue pour entreprendre des pourparlers avec le gouvernement

français. L'inspecteur général Chorier se rend à la Sakay afin d'évaluer les actifs de la S.P.A.S., du 07 au 20 juillet. Son rapport sert de base de négociations à l'inspecteur général de l'Administration Claude-François Rostain qui vient à Madagascar négocier au mieux l'indemnisation de ladite société. Le Conseil général de La Réunion, pourtant partie prenante de l'opération, puisque membre du conseil d'administration de la S.P.A.S., est délibérément laissé à l'écart des négociations. Mieux, le président du conseil d'administration, le sous-préfet Albert Bros, est déclaré *persona non grata* et on lui intime l'ordre de ne pas se rendre à Madagascar[33]. Cette entorse aux lois en vigueur, dans la mesure où la S.P.A.S. est une entreprise privée, débouche sur la signature d'un accord de transfert du complexe à l'Etat malgache le 23 décembre 1977[34].

L'exploitation est bradée pour trois cents millions de francs malgaches (six millions de francs français), les colons sacrifiés sur l'autel de l'intérêt national. Dans la confusion la plus totale, les derniers fermiers sont regroupés et rapatriés aux quatre coins de l'Hexagone[35], dans des centres d'hébergement pour réfugiés en compagnie de Maghrébins, d'Asiatiques... alors qu'ils sont citoyens français. Une partie de l'indemnité sert à payer les salaires des ouvriers, une autre à régler les dettes de l'entreprise et la troisième à indemniser les fermiers au prorata de leurs avoirs : autant dire qu'ils ont perdu toute une vie de travail pour presque rien, surtout que résidant en territoire étranger, ils n'ont droit à aucune sécurité sociale ou retraite alors que la plupart d'entre eux ont déjà la cinquantaine.

A La Réunion, les élus locaux assistent impuissants à ces événements et prennent acte de la dissolution de la S.P.A.S. ; à peine peuvent-ils mesurer avec amertume la faible valeur de quelques compatriotes aux yeux de la métropole, amertume davantage renforcée encore par le fait que tous ces événements ont été couverts par un premier ministre d'origine réunionnaise, Raymond Barre. Certaines voix protestent, davantage d'ailleurs sur la forme que sur le fond : un télégramme est ainsi envoyé le 31 mars 1977 au premier ministre par Pierre Lagourgue, président du conseil général, Irénée Accot, président

33 Fonds privés : lettre du premier ministre au sous-préfet Bros en date du 28 juin 1977.

34 CAC 940380, article 13 : SPAS, dossier 1.

35 Leur départ s'est échelonné du 22 novembre au 6 décembre 1977.

départemental et administrateur de la S.P.A.S. et Yves Barau, président de l'association des maires de La Réunion. Mais l'ère coloniale est close, la notion démodée et on se dit que cette fin était prévisible. Certains en viennent même à considérer que cette colonisation a duré plus qu'elle n'aurait dû et que l'on aurait dû prendre des mesures préventives qui auraient permis de mieux assurer et le retour, et la reconversion des fermiers. Les seules interventions — suivies d'ailleurs de peu d'effets — des députés de l'île portent sur les mesures prévues pour aider les fermiers. Mais aucune mesure concrète ne fut préconisée, on n'exigea même pas le rapatriement des fermiers sur leur île natale alors que certains avaient émis le vœu de rentrer au pays, ni qu'à titre exceptionnel, ils puissent faire valoir des droits à la retraite. Pire, les députés ne purent même pas obtenir pour les expulsés l'extension de la loi de 1960 sur les rapatriés d'Algérie qui leur aurait garantie un minimum de ressources. Le dossier a été clos quelles qu'en soient les séquelles pécuniaires ou psychologiques.

Ostensiblement, La Réunion se détourne encore davantage de la Grande Ile. On prétendit alors que les fermiers rentrés au pays à partir de 1974 avaient introduit les vers blancs dans le département[36]. On ressortit pour l'occasion toute la panoplie de stéréotypes racistes créée au temps de l'esclavage : les Malgaches sont des paresseux, des ingrats, des incapables… La médisance est-elle la punition trouvée par les Réunionnais ? Toujours est-il que le sentiment de méfiance qui prédomine désormais sur l'île explique en partie les difficultés actuelles dans la mise en place d'une véritable coopération régionale. Pour preuve, la levée de boucliers qui se produisit à l'évocation d'un projet prévoyant l'installation d'agriculteurs réunionnais à Madagascar en 1995. Non à une « Sakay-bis » décidèrent alors en chœur presque tous les élus locaux ![37]

Pour clore cet article, on ne peut que constater un énième retournement comme il y en a tant en Histoire. Alors que l'attention de La Réunion était monopolisée par Madagascar au XIXe siècle, c'est l'indifférence qui caractérise les Réunionnais des années soixante — soixante-dix et celle-ci conduit à la désinformation. Le principal reflet

---

L'écho du 30 janvier 1997 – supplément gratuit du Visu n° 671, p. 2.

Via-Océan Indien, n°81, avril 1995.

d'une opinion étant la presse, son dépouillement permet de constater que l'indépendance de la Grande Ile en 1960 est pratiquement passée inaperçue et n'a suscité que peu de réactions.

Le désintérêt du département se constate encore lors de l'avènement de la Deuxième République malgache et il débouche indirectement sur les expulsions de la Sakay. Car des observateurs avertis de ces années soixante-dix auraient pu prévoir et préparer l'évacuation de la Sakay dans de meilleures conditions. Mais, là encore, on mesure tout le chemin parcouru depuis le siècle précédent avec un département qui tourne le dos à ses voisins pour se tourner presque exclusivement vers l'Hexagone. Du coup, les Créoles sont restés sans réaction face aux revendications puis aux actes du gouvernement malgache — bien aidé il est vrai par le gouvernement français. Mais que peut faire l'île sans la France ? Cette remarque désabusée d'Irénée Accot résume parfaitement le dilemme réunionnais : « On dit toujours que les Réunionnais ne font rien, et pour une fois qu'ils ont réussi quelque chose, on leur a coupé les ailes. » La France s'est arrangée pour que La Réunion lui soit désormais totalement assujettie : l'île ne peut plus rien entreprendre sans lui demander son accord et en attendre les crédits et pourtant, paradoxalement, la France se plaint du manque d'initiatives locales.

Enfin, le dramatique dénouement de la Sakay laisse des séquelles sans commune mesure avec le retentissement médiatique relativement modéré de l'époque : ce douloureux épisode est encore ancré dans la mémoire collective réunionnaise. Il faudra encore beaucoup de temps et de patience pour que ces deux îles si proches autrefois fassent table rase de leurs récents différends. Et pourtant, seule une réconciliation sincère permettra la mise en place de cette coopération régionale nécessaire aujourd'hui à leur développement réciproque.

SIGLES UTILISES

ADR : Archives départementales de La Réunion
AHOI : Association historique de l'océan Indien
AKFM : Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara
ANM : Archives nationales de Madagascar
BDPA : Bureau pour la production agricole
BUMIDOM : Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'Outre-mer
CAC : Centre des archives contemporaines

CRADS : Comité républicain d'action démocratique et sociale
FIDOM : Fonds d'investissements pour les départements d'Outre-mer
FRT : Fédération réunionnaise du Travail
JIR : Journal de l'île de La Réunion
MDRM : Mouvement démocratique pour la rénovation malgache
MONIMA : Madagasikara Otrinin'Ny Malagasy
ODEMO : Opérations de développement du Moyen-Ouest
PCR : Parti communiste réunionnais
PSD : Parti social-démocrate
RFHOM : Revue française d'histoire d'outre-mer
SOMASAK : Société malgache de la Sakay
SPAS : Société professionnelle de la Sakay
VVS : Vy, Vato, Sakeliva